Le CAT a investi ses nouveaux locaux



Le vendredi 26 novembre, les employés et moniteurs du C.A.T (Centre d'Aide par le Travail) de l'ESAT d'Argentat/ Ateliers de Croisy ont intégré leur nouveau local situé dans un bâtiment de la Zone Artisanale du Bois du Peuch, copropriété de la municipalité et de la Société d'Economie Mixte Corrèze Equipement.



Ce déménagement fait suite à la vente de l'ancien site du CAT à l'entreprise "Evidence Bois" spécialisée dans la réalisation de maisons en bois, située à Gare d'Aubazine et qui cherche à développer son activité (scierie, rabotage, fabrication de piquets, bois de chauffage, mobilier). Cette opération permet à la fois de maintenir le CAT à Beynat tout en préservant sur le site une activité économique autour de la filière bois.